



## 530 100 tonnes de meubles usagés collectées en 2017, valorisées à plus de 93% : objectifs dépassés !

---

*Paris, le 28 août 2018* – En 2017, Eco-mobilier a collecté 530 100 tonnes de meubles usagés, qui ont été recyclées en nouvelles matières premières à 57% et valorisées en énergie à 36%. Eco-mobilier a une nouvelle fois dépassé l'objectif réglementaire de 80% de meubles recyclés ou valorisés, fixé par les pouvoirs publics.

Alors que plus de la moitié des meubles usagés étaient enfouis en 2011, en 5 ans, l'éco-organisme a réussi à mettre en place un schéma opérationnel efficace, en fédérant l'ensemble des parties prenantes, des metteurs en marché de meubles aux opérateurs industriels, en passant par les collectivités territoriales et les structures de l'économie sociale et solidaire.

Ce bilan très positif amène maintenant Eco-mobilier à viser le zéro enfouissement des meubles usagés d'ici 2023.

### Toujours plus de solutions de collecte pour les meubles usagés

Au terme de la première période d'agrément, les Français ont accès à **4038 points de collecte dédiés aux meubles usagés**. Les contrats signés avec les collectivités territoriales couvrent **9 habitants sur 10**. Ils disposent ainsi sur les déchèteries publiques de **2394 bennes dédiées à la collecte du mobilier usagé**, mises en place par les prestataires d'Eco-mobilier.

Ils peuvent également faire don de leurs meubles usagés aux **391 points de collecte des associations et entreprises d'insertion engagées dans le réemploi et la réutilisation** partenaires d'Eco-mobilier.

Les distributeurs et professionnels volontaires offrent également **1253 points de collecte** sur tout le territoire.

Grâce à ce maillage renforcé et à l'engagement de tous, ces 4038 points de collecte, soit une augmentation de 33% par rapport à 2016, ont permis de collecter plus de 530 100 tonnes en 2017, soit une augmentation de près de 45% par rapport à 2016.

Ainsi, la collecte prise en charge par Eco-mobilier a dépassé **la moitié des tonnages de meubles mis au rebut en France**.

### Des résultats de réutilisation, recyclage et valorisation des meubles supérieurs aux objectifs

Grâce à la performance du schéma opérationnel mis en place par Eco-mobilier avec les opérateurs de transport et de traitement, l'objectif de 80% fixé par les pouvoirs publics a été dépassé avec **93% de taux de valorisation, dont 57% de recyclage**.

Le rôle important des structures de l'économie sociale et solidaire est également à souligner. En 2017, elles ont pris en charge plus **de 50 000 tonnes de mobilier donné**, afin d'être remis en état et revendu à prix solidaire.

---

# écomobilier

COLLECTER · TRIER · RECYCLER

---

*Pour Dominique Mignon, Directrice générale d'Eco-mobilier : « Les engagements pris il y a 5 ans ont été tenus, avec plus de 530 100 tonnes de meubles usagés collectées fin 2017, dont 93% ont été valorisées ou recyclées. Notre volonté peut être résumée par le souhait d'aller plus loin ensemble. En tant qu'acteur à part entière de l'économie circulaire, nous avons à cœur de fédérer toutes les parties prenantes, distributeurs et fabricants de meubles, collectivités territoriales, opérateurs industriels, structures de l'économie sociale et solidaire et l'ensemble des citoyens autour de notre raison d'être : la fin de l'enfouissement du mobilier usagé ».*

## Des partenariats et actions innovants pour accélérer l'économie circulaire

Afin d'engager toutes les parties prenantes dans cet objectif commun du zéro enfouissement, Eco-mobilier multiplie les actions d'échanges et d'innovation.

A titre d'exemple, plus de 600 animations ont été organisées en magasins en 2017 ainsi que sur des foires et salons, pour « faire vivre l'expérience du recyclage » aux consommateurs, via un film en réalité virtuelle sur le recyclage des meubles. Ces animations seront reconduites en 2018 afin de continuer la sensibilisation du grand public au recyclage de leurs meubles.

Sur le plan opérationnel, Eco-mobilier a multiplié les actions et partenariats pour faire émerger et soutenir les projets innovants qui servent l'économie circulaire. Eco-mobilier a ainsi lancé un appel à projets intitulé « Eco-innovation Challenge », qui a pour vocation de fédérer des acteurs autour de l'utilisation des matières premières recyclées, en 2017 sur les mousses, en 2019 sur le bois, avec pour objectif d'augmenter les débouchés pour ce type de matières.

## A propos d'Eco-mobilier

Eco-mobilier a été créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Eco-organisme à but non lucratif, Eco-mobilier a été agréé par les pouvoirs publics le 26 décembre 2012 et réagréé le 26 décembre 2017 pour une période de 6 ans, afin de gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013.

Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté plus d'1 million de tonnes de meubles usagés, valorisées à plus de 90% et vise à horizon 2023, le ZÉRO enfouissement.

Eco-mobilier en chiffres (2017) : plus de 4 000 points de collecte, en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 530 100 tonnes de meubles usagés collectées et valorisées à 93 %, dont 57 % de recyclage.

---

## CONTACTS PRESSE

Xavier Yvon - T. +33 (0)1 44 90 85 22- [xavier.y@tmarkoagency.com](mailto:xavier.y@tmarkoagency.com)  
Stéphanie Taillibert - T. +33 (0)1 44 90 87 43 - [stephanie.t@tmarkoagency.com](mailto:stephanie.t@tmarkoagency.com)